5

FINANCEMENTS

- **ANAH :**

	« Très modestes »	« Modestes »
Montant maximum de subvention	15 400 €	11 000 €

- **Autres aides :** CCAS, Caisses de retraite complémentaires…

- **Prêt complémentaire (ATRIOM) :** prêt social garanti État, taux préférentiel, remboursement jusqu'au 85ème anniversaire, prise en charge des mensualités par l'Allocation de Logement Sociale possible.

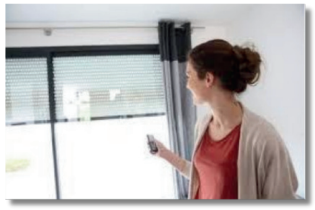

Motorisation de volets

Rampe d'accès

Douche adaptée

Vous voulez **adapter votre logement à la perte d'autonomie** ?

Contactez la DEAL sur le site
www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr

ou par mail à
mpa.deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr

Conception et réalisation : agence 4août

6

CONTACTS

Muriel AMBRY
0590 99 43 93

Marie-Hélène BALTUS
0590 99 46 34

Evelyne SOMMIER
0590 99 43 35

Evelyne URIE
0590 99 43 48

PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Agence nationale de l'habitat
Anah

Avec MaPrimeAdapt' mon logement évolue avec moi

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

1 CONDITIONS : GÉNÉRALITÉS

Propriétaire occupant (titulaire d'un droit réel)

ou

Locataire du parc privé

À partir de 70 ans sans conditions de GIR

ou

Personnes en situation de handicap sans condition d'âge

ou

Personnes âgées de 60 à 69 ans sous conditions de GIR

Résidence principale

Pas de condition d'ancienneté du logement

2 CONDITIONS DE RESSOURCES AU 1ER JANVIER 2025

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de ressources	
	« Très modestes » *(prévus à l'article 1er de l'arrêté du 24 mai 2013)*	« Modestes » *(prévus à l'article 2 de l'arrêté du 24 mai 2013)*
1	17 173 €	22 015 €
2	25 115 €	32 197 €
3	30 206 €	38 719 €
4	35 285 €	45 234 €
5	40 388 €	51 775 €
Par personne supplémentaire	5 094 €	6 525 €

3 TRAVAUX SUBVENTIONNABLES

Adaptation de la salle de bain

Installation d'une douche de plain-pied en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée, rehausse des toilettes, pose de carrelage ou revêtement antidérapant, mise en place d'un lavabo adapté et pose de barres d'appui et mains courantes.

Accessibilité

Création d'une rampe d'accès, installation d'un monte escalier, d'un ascenseur, d'un monte-personne ou bien d'une plateforme élévatrice, amélioration de la circulation intérieure (élargissement de passages), aménagement d'une pièce, motorisation des volet roulants, installation ou adaptation des systèmes de commande (installations électriques, d'eau, de gaz et de chauffage, signalisation, alerte, interrupteurs) de fermeture et d'ouverture (portes, fenêtres, volets, interphones), chemins lumineux.

Autres travaux y compris extérieurs

Création d'une pièce supplémentaire, création d'une unité de vie, installation de meubles pour personnes à mobilité réduite, élargissement ou aménagement de parking, aménagement du cheminement extérieur.

4 OPÉRATEURS HABILITÉS/AGRÉÉS PAR L'ANAH

Le demandeur doit obligatoirement recourir à un opérateur habilité par l'Anah. Ce choix se fait sur le site monprojet.anah.gouv.fr

Organisme	Représentant légal de l'organisme	Assistante	Adresse	Téléphone	Mail
SARL C2R Atelier Urbanisme	Mme Claudie GRAVA-ROBIN M. Jean-Christophe ROBIN	Mme Marie-Étienne LUCOL	35 Résidence Karukéra Boulevard de l'Amitié des Peuples de la Caraïbe 97110 POINTE-À-PITRE	0590 21 48 48	c2r.gpe@c2r-urba.fr
SARL SOLUTION S	M. Thomas GONZALEZ	Mme Cassandra SOPHIE	Antenne Guadeloupe : 62 Boulevard du Général de Gaulle 97190 LE GOSIER	0696 88 14 41	mpa.solutions.dom@gmail.com
SAS CONSEILS HABITAT	M. Jérémy HIRSCH	Mme Céline PREAUD	ZI de Jarry – Immeuble Moving 772, rue Henri BECQUEREL 97122 BAIE-MAHAULT	0590 81 49 83	info@conseils-habitat.com celine@conseils-habitat.com conseils.habitat.guadeloupe@gmail.com
SAS LTC	M. Olivier BOTINO	Mme Judith PRADEL	2, Jardin de Convenance 97122 BAIE-MAHAULT	0590 82 93 36	secretariatltc@gmail.com

Cet opérateur est chargé de vous accompagner dans votre projet et déposer votre demande de subvention auprès de la DEAL (délégation locale de l'Anah)